



Chambre des bois de l'Ouest vaudois
Fédération vaudoise des entrepreneurs
La Forestière
Lignum Vaud
Association pour le Développement de la Vallée de Joux
Association pour le Développement du Nord vaudois
Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
Région de Nyon

Communiqué de presse

Nyon, le 17.01.2019

« Certificat d'origine bois suisse » remis à la Commune de Denens pour la structure de l'agrandissement du collège

Un Rendez-vous du bois sur la thématique « Construire en bois suisse dans le cadre des marchés publics » a eu lieu hier à Rolle. A cette occasion le label « Certificat d'origine bois Suisse » a été remis à la Commune de Denens pour la structure de l'agrandissement de son Collège.

Chaque minute plus d'un mètre cube de bois croît dans les forêts du Canton de Vaud. Les avantages de cette ressource locale sont indéniables : produite localement l'exploitation de cette matière première renouvelable participe à l'entretien régulier des forêts et favorise le maintien du savoir-faire et des emplois locaux de la filière. De plus chaque m³ de bois mis en œuvre permet de fixer près d'une tonne de CO₂.

Le programme de promotion de la filière bois régionale (encadré) poursuit entre autre l'objectif d'accroître l'utilisation du bois suisse avec la présentation de bonnes pratiques : par exemple l'organisation de RDV du bois sur des thématiques liées à la mise en œuvre de bois suisse et la remise de Certificat d'origine bois suisse (encadré).

Les communes sont pour la plupart à la fois productrices de bois et maîtres de l'ouvrage. Elles ont un rôle d'exemplarité dans la gestion des ressources naturelles et dans la mise en œuvre de bois suisse. La commune de Denens a fait le choix du bois suisse pour la structure de l'agrandissement de son collège. Cette décision a permis de

- Valoriser une matière première renouvelable indigène, et participer à la lutte contre le réchauffement climatique.
- Participer à l'entretien de nos forêts en tenant compte de ses différentes fonctions (ressource, biodiversité, loisirs, ...).
- Favoriser le maintien du savoir-faire et des emplois locaux dans les domaines de l'exploitation forestière et de la transformation du bois.
- Répercuter la valeur ajoutée dans un réseau de proximité à chaque étape de fabrication.

Félicitations au maître de l'ouvrage et aux entreprises de la filière bois qui se sont ainsi engagés concrètement pour la valorisation d'une ressource durable et suisse.

Informations complémentaires :

Christiane Maillefer, Chargée du programme de promotion de la filière bois régionale, info@bois-durable.ch
022 361 23 24

./.

En images

Des photos sont annexées à ce communiqué.

Les photos sont libres de droits pour une utilisation dans le cadre du présent communiqué de presse avec les crédits photographiques indiqués.

- *Agrandissement du Collège de Denens, libre de droit, crédit photographique @Corinne Cuendet*
- *Remise du Label « COBS » au maître de l'ouvrage (Th. Gilgen, municipal Denens au centre, à gauche R. Emery ingénieur bois et à droite P. de Benoît, architecte)*

Le programme de promotion de la filière bois régionale : Huit acteurs associant associations régionales et organisations professionnelles s'engagent pour la promotion de la filière bois régionale. Ils sont pour cela soutenus par le Canton de Vaud et la Confédération. www.bois-durable.ch

Le Certificat d'origine bois Suisse existe depuis 2010. Il est propriété de Lignum-Economie suisse du bois qui effectue les contrôles de conformité et délivre les certificats. Il garantit qu'au moins 80% du bois mis en œuvre provient de forêt suisse. www.lignum.ch